Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

JANVIER FEVRIER MARS AVRIL 2023

DOSSIER

Petite Enfance et Parentalité à la CCSSOM

DISPOSITIF OPAH

Des aides pour rénover ou améliorer son logement

ENVIRONNEMENT

Le compostage oui, mais pourquoi ?

CCSSOM.FR

A noter

DES MÉTIERS QUI RECRUTENT

SURVEILLANT-E DE PISCINE

La CCSSOM recherche 2 nageurs-euses sauveteurs-euses pour la saison estivale 2023. Titulaire du BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), vous travaillerez auprès d'une petite équipe de 4 personnes et au contact d'une clientèle familiale sur un site qualitatif.
Vous serez chargé-e d'assurer la sécurité des baigneurs et le bon fonctionnement des activités aquatiques. Il est nécessaire de posséder des compétences spécifiques en matière de secourisme, de prévention et de gestion des risques.
Adressez-nous vos CV à :
doyard.d@ccssom.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

La MIPE (Maison Intercommunale de la Petite Enfance) recherche des assistantes maternelles sur Sézanne.
Vous avez déjà un agrément ou vous souhaitez travailler auprès des enfants et les accueillir chez vous ? Le CIAS vous propose d'exercer votre activité en étant salariée. Vous bénéficierez ainsi d'un salaire valorisé et d'une grande liberté pour les congés grâce aux solutions possibles en lien avec le multi accueil.
Envoyez-nous vos CV :
Maison intercommunale de la petite enfance
331 boulevard d'Holbeach - 51120 Sézanne
creche.sezanne@cias-ccssom.fr

Le territoire de la CCSSOM

ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROUSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • REUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 10 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro : Bettina Roche, Pauline Chéyère, Myriam Tintutier, Isabelle Démaret, Clotilde Rodrigues • Conception réalisation : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr • ©IstockPhotos, ©AdobeStock - Imprimé à 11 800 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : mai 2023 - N° ISSN : en cours.

PEFC 10-31-1245
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

LE TRI + FACILE
BAC DE TRI

– Cyril Laurent,
Maire de Les Essarts-le-Vicomte,
Président de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais,
Conseiller départemental de la Marne.

3 questions à Cyril Laurent

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes :
par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à CCSSOM - Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais - Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure

Comment abordez-vous cette année 2023 après le vote des différents budgets de la CCSSOM?

Le conseil communautaire a voté mi-avril les différents budgets de notre intercommunalité. L'année 2023 est placée sous le signe d'une crise énergétique sans précédent avec une hausse des dépenses liées aux fluides (électricité et gaz) de +1,2 million d'euros. Face à cette situation plus que préoccupante, nous avons pris les devants en prenant un certain nombre de mesures qui portent déjà leurs fruits même si cela reste insuffisant face à l'ampleur de la situation. Bien que cela ne permette pas de combler la totalité de ces dépenses nouvelles, une gestion très rigoureuse mise en œuvre dès 2021 avec l'aide de nos services et quelques recettes imprévues en 2022 ont permis de dégager un excédent de fonctionnement de + 900 000 € l'an passé. Ce beau résultat ne doit toutefois pas diminuer notre vigilance sur les difficultés à affronter.

le budget prévoit-il une hausse des impôts locaux?

Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales et la TEOM pour cette année car les contribuables sont déjà fortement impactés par le contexte de hausse des prix constaté au niveau national.
Je ne vous cache pas que cela demande un effort important de la part de notre communauté de communes. **Nous avons ainsi recherché des pistes d'économies supplémentaires et mis en place un plan d'actions** pour réduire les dépenses de fonctionnement et ainsi éviter d'actionner le levier fiscal. Malgré cette volonté politique de ne pas augmenter les impôts, les contribuables verront des changements sur leurs feuilles d'imposition à la fin de l'année en raison de la **revalorisation des bases de 7,1 % décidée au niveau national.** De plus, les tarifs pratiqués par la communauté de communes seront revalorisés pour suivre l'évolution de l'inflation bien qu'il soit important de préciser que nous avons décidé **de ne pas répercuter totalement ces hausses** et ce afin de préserver au maximum, dans la limite de nos capacités budgétaires, les usagers.

Face à ces nombreuses difficultés, êtes-vous optimiste pour l'avenir?

J'ai toujours été optimiste de nature. **Je crois en la force de notre territoire et en ses atouts.** On juge un territoire à l'aune des investissements qu'il porte et la CCSSOM n'a pas à en rougir. En effet, bien qu'elle ait réduit un peu le rythme pour cette nouvelle année, elle va malgré tout investir pas moins de **3,3 millions €** sur son budget principal et **8,1 millions €** sur ses différents budgets annexes. L'objectif ? Améliorer la qualité du service public rendu et en apporter de nouveaux sur notre territoire comme par exemple la construction d'une crèche à Esternay ou d'une cantine sur Sézanne mais aussi mener à bien des opérations qui vont contribuer à préserver notre ressource en eau sur le secteur d'Anglure. Cette impulsion permettra également de mettre en conformité nos stations d'épuration pour répondre aux normes en vigueur, de mettre en place un schéma intercommunal de défense extérieure contre l'incendie pour plus de sécurité, d'étendre nos zones d'activités économiques pour y implanter de nouvelles entreprises ou encore de maintenir en bon état l'ensemble de nos équipements répartis sur le territoire (écoles, médiathèques, déchèteries, châteaux d'eau, réseaux d'eau potable et d'assainissement, piscines...). **Nous avons une vision prospective.** L'avenir se prépare dès à présent et nos budgets traduisent cette **volonté politique d'aller de l'avant et d'anticiper.** Nous le faisons avec sérieux et dans un esprit collectif. C'est le leitmotiv de la CCSSOM.

Petite enfance et parentalité

La compétence Petite Enfance est une mission essentielle de la CCSSOM qu'elle exerce par le biais de son CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale). Il s'agit de proposer aux familles des solutions de garde pour les enfants, assurées dans les meilleures conditions, mais aussi d'accompagner les parents dans leur rôle.

j'ai envie de partager des expériences avec mon bébé

Ateliers portage et massages
C'est un temps de partage individuel pour apprendre à porter et masser votre enfant de 0 à 4 ans.
➥ **sur rdv à la MIPE**

Ateliers éveil musical
Un voyage vers les sons, le rythme, les bruits pour les 0 - 4 ans.
➥ **tous les mois à Sézanne et Anglure (médiathèques) et Esternay (à la Halle)**
➥**sur inscription, limité à 12 enfants**

Ateliers bébé gym
➥**tous les mois à la Maison des Sports de Sézanne**
➥ **à la salle communale d'Anglure et à la Halle d'Esternay 1 mois sur 2.**
➥ **sur inscription**

La MIPE
331 bd d'Holbeach
51120 Sézanne

je veux faire garder mon enfant

SOLUTIONS INDIVIDUELLES

L'accueil familial à Sézanne
Trois assistantes maternelles, salariées du CIAS et profitant des services de la MIPE, accueillent chacune, à leur domicile, jusqu'à 4 enfants de 0 à 3 ans. Ce mode d'accueil présente des avantages pour les parents : pas de gestion sur le site Pajemploi et les aspects financiers sont gérés par le CIAS.
➥ **03 26 80 62 88**
➥ **creche.sezanne@cias-ccssom.fr**

Chez une assistante maternelle indépendante
Notre bassin de vie compte environ 80 assistantes maternelles bien réparties sur l'ensemble du territoire.
➥ **Pour plus de renseignements, consultez www.monenfant.fr**

SOLUTIONS COLLECTIVES

Publiques
A Sézanne, une crèche de 35 places à la Maison intercommunale de la petite enfance
➥ **creche.sezanne@cias-ccssom.fr**
A Esternay : projet en cours d'une crèche de 26 places - ouverture prévue en 2024

Associatives
A Saint Just-Sauvage, une micro-crèche de 10 places
➥ **clapotis@enfancepourtous.com**
Ces structures bénéficient de financements de la CCSSOM ainsi que de la CAF et de la MSA.

Privées
Deux projets de micro crèches de 10 places actuellement en cours (l'un pour 2024 et l'autre pas avant 2025) sur le secteur de Sézanne.

L'accès aux services de garde collectifs étant territorialisés, retrouvez la répartition par secteurs en scannant ce QR CODE

je souhaite devenir assistante maternelle

Contactez le Département de la Marne, la Circonscription de la Solidarité à Sézanne (03 26 80 51 49) ou le RPE
Demande de dossier d'agrément à retirer auprès de la PMI.
Si logement adapté, formation de 120 heures avant d'accueillir le premier enfant.

j'ai envie de partager des expériences avec d'autres parents

Le Lieu d'Accueil Enfant Parents - LAEP
Encadré par 3 accueillantes de la MIPE formées à l'écoute, le LAEP est un lieu de rencontres et d'échanges, de sociabilisation pour enfants âgés de 0 à 4 ans et leurs parents.
➥ **sans inscription et anonyme lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30**
03 26 80 62 88

Les Rencontres des parents d'enfants différents
Depuis 10 ans, une fois par mois, des parents d'enfants différents partagent leurs expériences, leurs vécus et leurs difficultés. Des intervenants extérieurs apportent leur contribution.
➥ **sans inscription, à la MIPE**

je souhaite être accompagné(e) dans la recherche d'une assistante maternelle

Le Relai Petite Enfance (RPE ex RAM)
Deux espaces dédiés aux assistantes maternelles indépendantes mais également aux parents employeurs pour les aider dans leurs démarches administratives.
Situés à Sézanne et Esternay, un projet est en cours sur le secteur d'Anglure
➥ **contact Sézanne : 03 26 80 30 60**
ram.sezanne@cias-ccssom.fr
➥ **contact Esternay : ram.envol51@orange.fr**

je souhaite être accompagné(e) dans mon rôle de parent

L'Espace parentalité
Organisation de conférences ouvertes à tous sur la parentalité, la communication bienveillante, les ados, etc.

Prochaine conférence : jeudi 22 juin à 19h30

➥ **parentalite@cias-ccssom.fr • 03 26 80 62 88**
➥ **Espace Parentalité de Sézanne Sud-Ouest Marnais**

L'Atelier des parents
Une professionnelle spécialement formée, propose d'accompagner des petits groupes de parents dans la compréhension du développement de l'enfant par des notions théoriques mais aussi grâce à la transmission d'outils et d'échanges d'expériences.
En 2023, 7 rencontres sont programmées pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans et par la suite des modules seront consacrés aux parents d'enfants de 6 à 12 ans puis d'ados.
➥ **03 26 80 62 88**

Le Répit des parents
Une pause entre parents, sans les enfants.
Un moment d'échanges avec parfois des interventions de professionnels extérieurs (sophrologues, hypnothérapeutes, sage-femmes...)
➥ **sans inscription, à la MIPE**

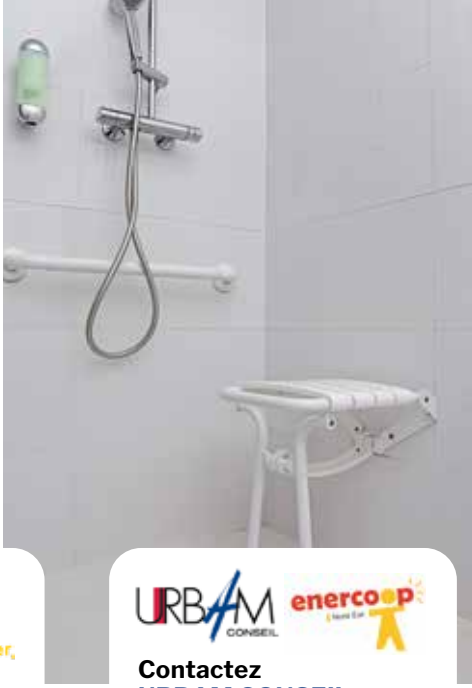

Pays de Brie et Champagne

OPAH 2023 2026 pour rénover, c'est mieux d'être aidé

Un projet de rénovation de votre logement ?

Profitez de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) portée par le Pays de Brie et Champagne sur l'ensemble de son territoire pour la période de 3 ans (2023-2026). Cette opération facilite les travaux d'amélioration thermique, de sécurité, d'accessibilité et de confort des propriétaires ou copropriétaires de logements de plus de 15 ans.

Un accompagnement individualisé

Chaque situation est unique et étroitement liée au projet et à la situation financière de la personne, il faut donc prendre contact avec l'opérateur Urbam Conseil qui définira avec vous les travaux pertinents à effectuer, identifiera les aides éligibles et vous aidera dans le montage des dossiers de demandes de financement.

La CCSSOM engagée

L'accompagnement et l'aide aux travaux sont co-financés par l'Anah et la CCSSOM ; la Région Grand Est intervient également pour les projets de rénovation énergétique.

Les types de travaux éligibles

- **Économie d'énergie :** isolation, menuiseries, systèmes de chauffage, ventilation
- **Adaptation :** adaptation de la salle de bain (baignoire en douche, WC adapté), sièges monte-escaliers, mains courantes, adaptation au handicap (élargissement portes, rampes d'accès...)
- **Logements très dégradés :** travaux selon diagnostic technique réalisé par l'opérateur OPAH

250 projets de rénovation ont été aidés depuis 2017 dans la CCSSOM

URBAM CONSEIL enercoop

Contactez
URBAM CONSEIL
marne@urbam.fr
03 24 71 00 91
ou lors des permanences à :
Sézanne
le 1er mardi de chaque mois de 10h30 à 12h30 au Prétoire
Anglure
le 3e mardi de chaque mois de 13h30 à 15h30 au siège de la CCSSOM
Esternay
le 4e mardi de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie

Maison de l'Habitat

En complément de l'OPAH (qui est conditionnée aux ressources), les conseillers de la **Maison de l'Habitat** fournissent des conseils techniques à tous pour la rénovation énergétique et la réduction des consommations dans l'habitat.

➥ **03 26 54 00 37**

Dès le mois de juin des permanences seront assurées à :
Sézanne
le 1er mardi de chaque mois 9h30 à 11h30 au Prétoire
Anglure
le 3e mardi du mois (1 mois sur 2) juin, août octobre, décembre 14h à 16h au siège de la CCSSOM
Esternay
le 3e mardi du mois (1 mois sur 2) juillet, septembre, novembre 14h à 16h à la Mairie

Agence nationale de l'habitat · France Rénov' · climaxion · Financé par : République Française · ADEME · La Région Grand Est · Marne le département

Le compostage oui, mais pourquoi ?

Le compostage est un processus de transformation des biodéchets (déchets non dangereux, alimentaires de cuisine et déchets verts) par des micro-organismes et des vers de terre. Comparable au terreau, le compost fait un apport organique naturel pour vos plantes, jardins et autres potagers.

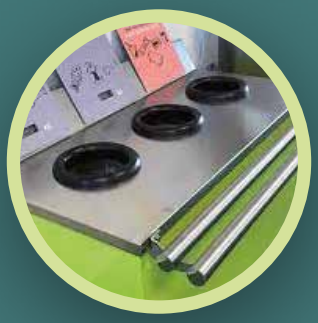

EN PRATIQUE

Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs. **Trois règles d'or pour bien composter :**

- Diversifier les apports
- Remuer, brasser régulièrement
- Contrôler l'humidité

LES ENFANTS, AU TRI !

Parce qu'à la maison ce sont souvent les enfants qui ont les bons réflexes, la CCSSOM investit dans des tables de tri inox pour qu'ils s'entraînent à la cantine. La mise en place se fera progressivement sur tous nos sites dès la rentrée de septembre.
Coût total : 30 000 €

CONTACT UTILE

Notre ambassadrice du tri est "maître composteur".
Elle pourra vous accompagner dans ce nouveau geste de tri.
Contact : 06 72 34 71 21
mail : ambassadricedutri@ccssom.fr

La CCSSOM agit

Au 1er janvier 2024, la loi obligera les collectivités à proposer à leur population des solutions adaptées au tri des biodéchets. La CCSSOM n'a pas attendu car, depuis plusieurs années déjà, elle propose à ses habitants **des composteurs à prix réduits.** L'année prochaine, une solution collective de compostage sera également proposée.

20€ c'est le prix d'un composteur de 400L proposé par la CCSSOM

30€ c'est le prix d'un composteur de 550L proposé par la CCSSOM

120

kilos de biodéchets sont produits par an et par personne
soit la moitié de nos déchets ménagers résiduels.

✔ ***Vous pouvez mettre dans votre composteur :*** *les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'oeuf, les sachets de thé, le marc de café, les herbes coupées, les feuilles mortes...*

✖ ***Vous ne pouvez pas mettre dans votre composteur :*** *les aliments réputés vermifuges (ail, échalotes, oignons), l'huile, les agrumes en trop grande quantité, les litières animales, trop de déchets végétaux, les herbes montées en graines...*

Lavoir de Villeneuve Saint Vistre et Villevotte

Les lavoirs qui agrémentent aujourd'hui nos villages ruraux, représentaient autrefois de hauts lieux de sociabilisation pour les femmes. Les histoires, les récits et naturellement, les ragots coulaient à flots. Sur notre territoire, les communes assuraient toujours le financement de la construction et de l'entretien de ces édifices. Aujourd'hui encore, les pierres qui constituent ces lavoirs sont chargées d'histoires et font résonner la vie passée de notre territoire.

Notre territoire au temps des lavoirs

Lavoir de Broyes

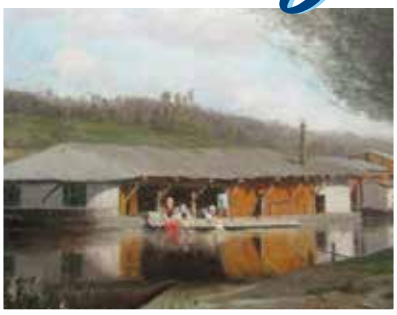

« Paysage aux lavandières » de Claude-François August de Mesgrigny

Les types de lavoirs

- **Le lavoir en bord d'étang ou de rivière**, le plus simple.
- **Le lavoir couvert**, bassin central simplement couvert par un toit supporté par des piliers.
- **Lavoir à impluvium**, bassin central alimenté en eau de pluie grâce à son toit incliné.
- **Lavoir tunnel**, demi-cylindrique et entièrement en pierres appareillées, il est enterré et voûté.

Et quelques lavoirs particuliers comme les **« mairies-lavoirs »** aujourd'hui classées monuments historiques ou encore les **« bateaux-lavoirs »,** dont le célèbre Saint-Julien, musée situé à Laval.

Le fonctionnement d'un lavoir

Pour son fonctionnement, le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux dans une sorte de bac en bois (appelé garde-genoux ; carrosse ou baquet) jetaient le linge dans l'eau, le tordaient plusieurs fois, et le battaient avec un battoir (ou tapoir) en hêtre, sur la pierre afin de l'essorer le plus possible.

Les lavandières

Une lavandière désigne toute femme qui lavait autrefois le linge, essentiellement avec des cendres et de l'eau chaude, puis au battoir dans un lavoir. Au 19e siècle, la fabrication industrielle du savon permit au plus grand nombre des lavandières de « décrasser » leurs vêtements.

Lavoir de Broyes

Lavoir de Sézanne

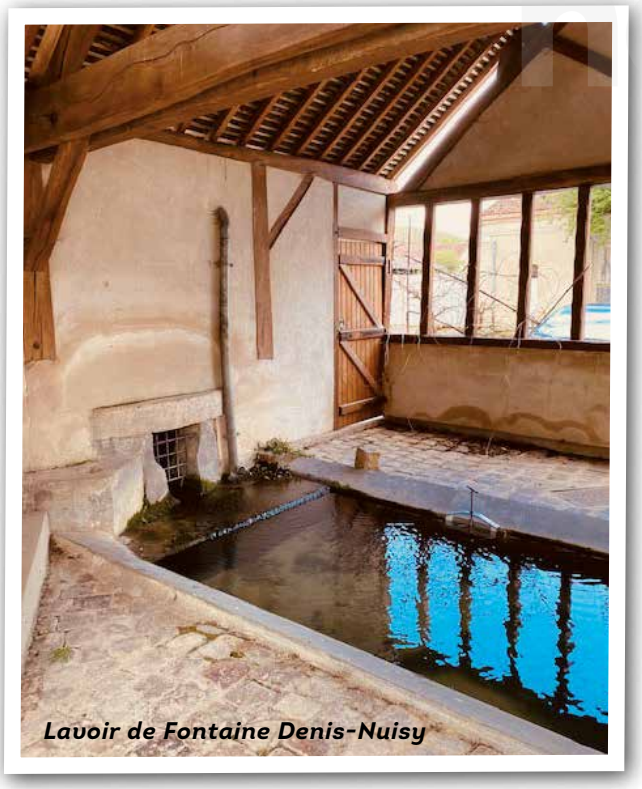
Lavoir de Fontaine Denis-Nuisy

Lavoir de Lachy

Bâteau-lavoir à Conflans

Lavoir de Broussy -le-Petit

Anciens lavoirs de Péas (à gauche) et Oyes, transformés en salles communales

L'implantation des lavoirs

Elle était conditionnée par l'accès à l'eau. L'alimentation des bacs des lavoirs se faisait principalement par les eaux coulantes, les rivières, canaux, rus ou petits ruisseaux, comme celui de **Saint-Rémy sous Broyes** accroché au minuscule filet d'eau qui traversait le village. Celui-ci fut démonté au tout début des années 80 pour élargir la voirie. En 1901, la commune de **Lachy** répertoriait pas moins de 5 lavoirs.

Le tout 1er lavoir public français

Il fut installé en 1623 sur un bateau appelé « la Sirène ». Il sombra lors des grandes glaces de l'hiver 1830. A **Conflans-sur-Seine**, un tel bateau-lavoir fut installé sur la Seine dès 1922. D'après les souvenirs locaux, celui-ci aurait quitté ses amarres lors des inondations de 1956 et son épave fut retrouvée bien plus loin sur le fleuve.

L'abandon des lavoirs

L'utilisation des lavoirs a été progressivement abandonnée au XXe siècle. Le lavoir a peu à peu commencé à laisser la place à la machine à laver, bien plus pratique, à partir de 1950. Certains lavoirs sont parfois restaurés et réaménagés, comme c'est le cas pour celui de la commune de **Oyes**, transformé en salle des fêtes dans les années 90, mais aussi celui de **Barbonne-Fayel** qui est devenu une habitation ou encore celui de **Péas**.

Rendez-vous aux lavoirs

Notre territoire regorge tellement de ces merveilleuses mémoires d'antan, qu'il n'a pas été possible de les mettre toutes en avant à travers ces lignes. **C'est pourquoi, nous vous invitons à les localiser via ce QR code.**

De belles balades sont à prévoir et certaines communes ayant jusqu'à 5 lavoirs, parfois bien cachés, vous pourrez partir à leur recherche en famille.

Vous pourrez commencer par Esternay qui propose 3 circuits pédestres, *balisés et agrémentés d'indications retraçant l'histoire de ces lieux de vie et d'échange.*

Carte des lavoirs sur le territoire de la CCSSOM

Pour approfondir le sujet
Les chemins des lavoirs entre Brie et Champagne
Editions Chant'Morins. En vente à l'Office de Tourisme Intercommunal et dans les librairies, 14€

Les frères Fievet Christophe (à gauche) et Laurent

Transports Fievet une affaire qui roule

Une entreprise familiale et indépendante installée depuis 60 ans à Bagneux.

Une entreprise d'abord familiale

C'est en 1963 que Jean Fievet crée son entreprise de transport. Ses 3 fils, Christophe, Romain et Laurent se sont associés et ont repris l'affaire familiale dans les années 2000 lors du départ en retraite de leur père. Dorénavant, c'est le fils de Laurent qui est formé et préparé à reprendre les rênes quand le moment sera venu.
Entreprise dynamique et engagée, elle s'est imposée comme un acteur majeur du transport routier de marchandises dans la Marne. Grâce à ses investissements dans la qualité, l'environnement et la formation de ses salariés, l'entreprise a su s'adapter aux évolutions du marché et maintenir son niveau d'excellence.

Une entreprise indépendante

Les Transports Fievet interviennent sur le triangle Rouen-Dijon-Metz. Ils travaillent de manière indépendante et traitent directement avec leurs clients. Les plus fidèles d'entre eux sont majoritairement des coopératives et des négociants agricoles de la région. Toutefois, depuis quelques années, Christophe a souhaité diversifier l'activité et propose un service de transport de marchandises générales : carton, parpaings, produits alimentaires, engrais agricole...

Une affaire de famille

L'entreprise emploie 19 salariés, âgés de 23 à 59 ans et se compose de 17 conducteurs. Christophe et Laurent,

Premier camion, en 1964, des parents de Christophe, Romain et Laurent Fievet

En chiffres

20
tracteurs

80 000
km parcourus par an, par véhicule

150
clients

Benne céréalière

Flotte de véhicules dans les années 2010

tous deux anciens conducteurs, se sont formés à la gestion et l'administration de l'entreprise : planification, comptabilité, facturation, paye....
Tout comme leur patron, certains salariés des Transports Fievet travaillent aussi en famille. Cette entreprise a ainsi vu défiler plusieurs générations de salariés d'une même famille.

Un parc de véhicules régulièrement contrôlé

L'entreprise dispose d'un parc de plus de 20 véhicules. Chaque véhicule parcourt en moyenne 80 000 km par an.

Le « petit entretien » (vidange, pneus...) du parc est effectué en interne de façon hebdomadaire, tous les samedis. Les révisions et le gros entretien sont réalisés, à intervalles réguliers, par un professionnel.

Confort et sécurité des chauffeurs sont essentiels

Tous les camions sont équipés :
- d'un système de freinage en douceur dénommé « Intarder » qui permet un refroidissement hydraulique qui évite tout échauffement. Ce système apporte un confort supplémentaire à la conduite sans surchauffe des freins, réduit la fatigue du conducteur et engendre une diminution de la consommation de carburant.
- de capteurs de présence pour sécuriser les distances.
- de climatisation et réfrigérateur.

Grâce à ces équipements, il n'y a plus de poussière qui rentre dans la cabine car les vitres et le toit sont fermés lors des déchargements à proximité de silos céréaliers.
Enfin, sur les nouvelles bennes achetées, les bâches sont électriques, ce qui permet un enroulement et un déroulement simplifié, en appuyant sur un bouton.

Les 4 roues motrices de l'entreprise sont : l'adaptation, la réactivité, le sérieux et la fiabilité

L'entreprise s'engage à fournir à ses clients des prestations de qualité. Elle est d'ailleurs perçue comme sérieuse, fiable, ponctuelle, disponible, et parvient à fidéliser ses clients, dans le respect des délais. L'entreprise s'évertue à répondre présente tout au long de l'année en fonction des besoins de ses clients.

Cette démarche nécessite l'élaboration à flux tendu d'un planning journalier.

A cet effet, les activités de chaque conducteur sont programmées la veille pour le lendemain. Cela demande aux conducteurs d'adapter leurs horaires en permanence au jour le jour.
En conséquence, la planification des "tours" induit une grande souplesse et une forte réactivité.

Depuis 7 ans, le programme européen LEADER porté
par le Pays de Brie et Champagne accompagne des initiatives locales
et a permis de créer une réelle dynamique.
**Retour en images sur quelques-uns de ces projets
et acteurs qui font vivre notre territoire !**

ils font le territoire de Brie et Champagne

avec l'aide du programme LEADER

**Le PETR du Pays de Brie et Champagne fait partie des 35 territoires sélectionnés
par la Région Grand Est pour porter un programme LEADER sur la prochaine programmation 2023/2027.**
Après une phase de candidature sur le 1er semestre 2022, au cours de laquelle élus
et acteurs privés du bassin ont été mobilisés, le Pays de Brie et Champagne bénéficiera
donc d'une nouvelle enveloppe de fonds LEADER pour 2023/2027.
Cette nouvelle enveloppe permettra d'accompagner de nouveaux projets sur des thématiques variées :
**itinérance et accessibilité des services, mobilité, dynamisation de la vie culturelle et associative,
développement des circuits courts, attractivité touristique et marketing territorial.**

Merci à l'ensemble des acteurs

Ils ont contribué à élaborer une candidature dont la qualité a été reconnue par la Région

CONTACTS
Cyril LAURENT, président du Groupe d'action locale - GAL
Pauline CHEYERE, animatrice Liaison entre action de développement de l'économie rurale - LEADER
leader@pays-brie-champagne.fr • 03 26 81 81 80

Pays de Brie et Champagne · La Région Grand Est · Union européenne · LEADER

*Le programme LEADER du Pays de Brie et Champagne est cofinancé par l'Union européenne
avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, géré par la Région Grand Est*